### **BAREME HONORAIRES 2025**

### **HONORAIRES MAXIMALES DE VENTE**

Biens à usage d'habitation (Appartements et Maisons) Les honoraires sont TTC, en euros, pour toutes transaction réalisées :

Entre 0 et 50 000 €	6 000 € TTC	
Entre 50 001 € et 80 000 €	6 500 € TTC	
Entre 80 001 € et 100 000 €	6 900 € TTC	FORFAIT
Entre 100 001 € et 120 000 €	7 900 € TTC	FORFAIT
Entre 120 001 € et 150 000 €	8 900 € TTC	FORFAIT
Entre 150 001 € et 180 000 €	9 900 € TTC	FORFAIT
Entre 180 001 € et 200 000 €	10 900 € TTC	FORFAIT
Entre 200 001 € et 210 000 €	11 900 € TTC	FORFAIT
Entre 210 001 € et 230 000 €	12 900 € TTC	FORFAIT
Entre 230 001 € et 270 000 €	13 900 € TTC	FORFAIT
Entre 270 001 € et 300 000 €	14 900 € TTC	FORFAIT
Au-delà-de 300 001 €	5% TTC	du prix de vente
TERRAIN	8% TTC	du prix de vente
VIAGER	10% TTC	du prix de vente

Les honoraires sont, selon ce qui aura été prévu au mandat confié par le vendeur et le cas échéant par l'acquéreur ainsi qu'à l'avant contrat de vente, à la charge de l'un ou de l'autre voir les deux.

### **HONORAIRES MAXIMALES DE LOCATION - GESTION**

# Pour les bien à usage d'habitation :

## A la charge du bailleur :

Visite, étude du dossier locataire, rédaction du bail : 10 euros TTC / m²

Frais d'état des lieux : 3 euros TTC / m²

## A la charge du locataire :

Visite, étude du dossier locataire, rédaction du bail : 10 euros TTC / m²

Frais d'état des lieux : 3 euros TTC / m²

### Pour les bien à usage de commerces, bureaux et entrepôts :

25% du loyer annuel hors charges et hors taxes à partager entre le bailleur et le preneur

Gestion locative : 6,50 % TTC des sommes encaissées par le locataire